

Synthèse relative à la distinction CC/CIV et aux notions de *valence* et d'*actant*

Les grammaires traditionnelles s'opposent aux grammaires linguistiques concernant la classification des compléments circonstanciels (parfois appelés compléments de phrase) et des compléments indirects du verbe, précisément en raison de la présence, dans les deux cas, d'une préposition et de l'ambiguïté des relations entre ces compléments et le verbe de la phrase. Les grammaires traditionnelles adoptent le plus souvent un point de vue strictement sémantique et rhétorique (réponse aux questions *où ?*, *comment ?*, *quand ?*, etc.), tandis que les grammaires linguistiques mobilisent conjointement les points de vue sémantique et syntaxique.

Afin de distinguer les compléments circonstanciels (syntaxiquement indépendants du verbe) et les compléments indirects du verbe (syntaxiquement dépendants du verbe), il est nécessaire de prendre en compte la notion de *valence*, qui étudie les relations sémantico-syntaxiques entre le verbe et ses compléments. Les valences, inhérentes au verbe, mettent en coprésence différents *actants*. Elles caractérisent la manière dont un verbe met en relation (d'un point de vue syntaxique) les éléments qui complètent et délimitent son sens (point de vue sémantique). Ainsi, le verbe *donner* a trois valences (il est donc dit « trivalent ») puisqu'il met en coprésence trois actants : (i) l'acteur du don, (ii) l'objet de ce don et (iii) le bénéficiaire du don. Dans la phrase suivante :

« Le père a donné un conseil à son enfant. »

Le père est le premier actant (l'acteur du don), *un conseil* est le deuxième actant (l'objet du don) et *à son enfant* est le troisième actant (le bénéficiaire du don). La notion d'actant est différente des notions grammaticales de sujet et de complément, tout comme celle de valence ne se résume pas au seul sens lexical du verbe. Ces deux notions de *valence* et d'*actant* ont autant une valeur syntaxique que sémantique.

Lorsqu'un verbe est utilisé dans un contexte particulier, il est nécessaire de se demander s'il est monovalent, bivalent ou trivalent. Par exemple, le verbe *récidiver* est monovalent (seul le sujet du verbe est compris dans le procès de celui-ci), *résoudre* est bivalent (un sujet résout un objet) et *donner* est trivalent (un sujet donne un objet à un bénéficiaire). Une fois ceci défini, il faut chercher les actants répondant à chaque valence. Ainsi, lorsque *aller* est utilisé seul dans « Ça va », avec le sens de « bien se porter », il est monovalent (sous-entendant « je vais (bien) », action portant uniquement sur l'acteur du procès), tandis que lorsqu'il est utilisé dans le sens de « se rendre à », il est bivalent puisqu'il met en coprésence deux actants : l'acteur du mouvement et le lieu de destination. Par conséquent, dans « Pierre va à Paris », le verbe *va* met en relation un sujet (premier actant) et un lieu vers lequel celui-ci se dirige (second actant).

Lorsqu'un complément répond directement à la valence d'un verbe, il est son complément. Pour le dire en d'autres termes, il est l'actant nécessaire à la satisfaction de la valence propre au verbe. Dans « Pierre va à Paris », *à Paris* est un complément du verbe *va* puisqu'il est amené par la valence [locatif] contenue dans ce même verbe. Par contre, dans la phrase « Pierre étudie la philosophie à Paris », *à Paris* est un complément circonstanciel de lieu parce qu'il n'est amené par aucune valence du verbe *étudie*. En effet, *étudie* met en coprésence un acteur de l'étude (*Pierre*) et un objet étudié (*la philosophie*) ; *à Paris* n'apporte qu'une circonstance *particulière* dans laquelle le procès s'est déroulé. Bien que tous deux expriment une valeur de lieu (point de vue sémantique), ces deux compléments n'entretiennent pas les mêmes relations avec le verbe, l'un étant dépendant, l'autre étant indépendant (point de vue syntaxique).